



Engagez-vous, qu'ils disaient !

En tant que citoyens, avons-nous suffisamment conscience de ce que nous pouvons apporter à la société démocratique et à la définition de notre espace public ? Bien que ce soient nos actions qui forgent véritablement notre système sociétal, beaucoup d'entre nous avouent devoir renoncer à un engagement politique ou citoyen sous prétexte que cela n'est pas fait pour eux. Pourtant, malgré toutes les difficultés qu'il peut y avoir à gérer de front implication citoyenne et vie quotidienne, il est crucial de rappeler que l'espace public appartient à tous et que chacun, chacune devrait oser le réinvestir et œuvrer ainsi pour le bien et le développement de notre société.

Espace public et engagement citoyen

Il est désormais établi que la crise et sa gestion par nos décideurs ont apporté leur lot d'horreurs économiques qui ont fini par fragiliser une large part de la population et mener à une dissolution massive de leur bien-être. Toutefois, ces événements pénibles ont également été à l'origine d'une atteinte à l'idéal démocratique à la base de la civilisation européenne. Ceux qui croyaient que la négation de ces principes démocratiques n'avait été qu'exceptionnelle et partiellement justifiée par l'ampleur de la crise grecque se sont lourdement trompés. Dernièrement, le cas chypriote a montré que nos dirigeants avaient de plus en plus de facilité à prendre des largesses par rapport aux principes fondamentaux de la société européenne. En effet, il est effarant de constater que le plan de « sauvetage » du système bancaire chypriote n'a même pas eu besoin du contreseing du parlement pour être appliqué par le gouvernement ! Ou quand l'exécutif se substitue intégralement au législatif ! Peu importe l'ampleur de la crise, rien ne devrait être prétexte à bafouer la démocratie et à nier le droit des peuples à décider de leur avenir.

Rappelons que, dans notre système politique, le pouvoir est détenu par l'ensemble des citoyens. La démocratie évoque, en effet, un idéal d'égalité et d'autonomie par lequel chacun peut exercer le pouvoir. C'est nous, hommes et femmes, qui le prêtons à nos élus pour l'exercer un temps défini, avant de le reprendre et le redistribuer aux prochaines élections. Ainsi, chacun devrait avoir le droit et le devoir d'exprimer sa part du pouvoir et donc de s'investir dans la définition de nos démocraties. C'est pourquoi,

à l'ACRF, nous insistons pour que chaque citoyen et citoyenne puisse oser promouvoir la démocratie à son échelle et réinvestir l'espace public comme lieu propice à l'émergence de questions et d'enjeux sociétaux. En effet, comme le précisait Anne Vanhese dans une analyse précédente¹, tout régime démocratique doit proposer au cœur de sa dynamique « une scène pour la parole et l'action citoyenne basée sur un ensemble de libertés fondamentales telles que la liberté d'association, d'information et de circulation des idées ».²

De cette façon, l'espace public doit être le lieu de l'engagement citoyen. Il abriterait alors le débat entre opinions diverses, ce qui contribuerait à la formation d'une opinion publique et d'une volonté collective. Une démocratie doit en effet aménager nécessairement un espace de médiation entre l'État et la sphère privée donnant aux citoyens la possibilité de délibérer publiquement des questions politiques. Cet espace public est ainsi à comprendre comme le cœur et le poumon de la démocratie, c'est lui qui lui donne son inspiration, sa substance et sa légitimité³.

L'engagement politique

Exprimer sa citoyenneté, c'est avant tout réclamer la réappropriation de son pouvoir politique. Jacques Liesenborghs⁴ nous rappelle en effet que, dans une démocratie, chaque citoyen est amené à exercer son pouvoir constamment. Selon lui, ce serait enterrer cette démocratie que de la limiter au dépôt d'un bulletin de vote de temps en temps. « Les élections ne nous libèrent en effet pas d'un devoir de suivi, voire de contrôle de l'exécution des engagements pris. C'est au niveau local que ce devrait être le plus facile ... »

Ainsi, exercer pleinement son rôle de citoyen à un niveau politique commencerait avant tout par s'intéresser de plus près à la vie de nos communes. Cependant, il convient de préciser que cette démarche ne peut être porteuse de sens que si elle envisage ces communes dans ce qu'elles comptent comme diversité : femmes, hommes, jeunes, vieux, riches, pauvres, actifs, chômeurs, retraités, autochtones, étrangers, etc. Notre engagement citoyen et politique consiste donc avant tout à s'interroger sur les conditions du « vivre ensemble » dans l'espace public et, de cette façon, à œuvrer pour que notre société rejoigne l'idéal démocratique.

Pourtant, nous savons bien que s'intéresser de plus près à la vie communale et donc aux décisions politiques qui la façonnent n'est pas chose aisée. Suivre les ordres du jour et les délibérations des conseils demande du temps et de l'investissement et ne parlons pas de s'y retrouver dans les budgets ! Le réinvestissement de l'espace public suppose avant tout une bonne information et un soutien à toutes les formes de participation citoyenne, qu'elles émanent d'instances publiques (conseils consultatifs, plan de développement, ...) ou d'associations indépendantes.

¹ VANHESE, A., *Quel espace public, pour qui, pour quoi ?*, Analyses ACRF, n° 32, Assesse, 2012.

² *Centres culturels et territoires d'actions. Une partition symphonique. Des actions partagées*, dans Cahier 1, Direction générale de la Culture (Fédération Wallonie-Bruxelles). 2013, p. 7.

³ *Ibidem*.

⁴ LIESENBORGHS, J., *Que vive la démocratie locale !*, dans Plein Soleil, octobre 2012, p. 8.

Concrètement, l'implication citoyenne dans les communes, bien que pouvant paraître d'ordinaire assez complexe et austère, peut être facilitée pour une série d'initiatives locales. C'est notamment le cas des onze cahiers de l'action « Ça passe par ma commune », émanant d'associations qui se sont regroupées pour formuler ensemble des propositions de « solidarité durable » en matière d'achats équitables, de droits humains, d'économie solidaire, de maîtrise des énergies, d'alimentation de qualité, d'accueil de la petite enfance, de coopération Nord/Sud, etc.⁵

Ces onze cahiers servent de guide dans les méandres de l'engagement citoyen. Ils indiquent par exemple le champ d'intervention des communes dans chacune des matières citées ci-dessus. Ils proposent également une marche à suivre tout en s'appuyant sur l'expérience de communes ayant déjà pris des initiatives originales. Ainsi, ces cahiers nous donnent l'exemple d'une localité offrant un service de petits entretiens énergétiques à des ménages précarisés ou d'une autre qui a décidé de placer des fonds à court ou moyen terme dans l'ISR (investissement socialement responsable) plutôt que dans des banques⁶.

L'engagement citoyen n'est pas uniquement politique

L'engagement démocratique n'impose pas nécessairement de s'intéresser à la politique. Il est possible de jouer son rôle de citoyen en dehors du conseil communal. Katy De Groote⁷ nous rappelle, en effet, qu'à chaque fois que nous nous impliquons et nous nous exprimons dans des démarches participatives spontanées, nous nous lançons dans l'aventure citoyenne. Il apparaît donc que l'espace public ne se limite pas au pouvoir communal mais existe également par l'intermédiaire des associations, de la famille, des écoles, des centres culturels, de la paroisse ou encore des commissions consultatives. Dès lors, la participation citoyenne se retrouve dans tout ce qui permet à la population de faire quelque chose de positif et d'utile pour la communauté, pour des motifs individuels ou altruistes et ce, quel que soit le niveau auquel cela s'effectue.

De ce fait, selon Katy de Groote, la participation citoyenne est un outil de vie qui n'est certainement pas une construction clé-sur-porte : il s'agit d'un ensemble de modules à agencer en fonction des groupes et selon leurs besoins. « *J'ai réalisé qu'à mes yeux, il y avait des injustices qui devaient être combattues, des situations qui pouvaient être améliorées. J'ai décidé de m'impliquer plus dans la vie du village.* » Aider, participer, être volontaire ou bénévole,... sont des expériences humaines qui apportent tant à la communauté et à la démocratie qu'à son épanouissement individuel. Néanmoins, il est important de noter que malgré ces avantages, ces engagements comportent leurs lots de contraintes et de difficultés qui en rebutent plus d'un.

Par conséquent, le plus grand frein à l'appropriation de l'espace public par le citoyen réside finalement dans la difficulté de l'engagement. Ce sont toujours les premiers pas qui sont les plus difficiles. Selon des

⁵ Voir www.capasseparmacommune.be

⁶ L'investissement socialement responsable sélectionne les projets dans lesquels placer son argent non pas sur base de critères exclusivement financiers, mais tenant compte également des préoccupations sociales, éthiques et environnementales. Pour plus d'infos : voir par exemple « Financité ».

⁷ Chargée de formation à la Fondation Rurale de Wallonie et intervenante à l'atelier des Journées d'étude 2012 de l'ACRF *La participation citoyenne en milieu rural : les lieux, les difficultés.*

témoignages recueillis⁸, figurent au premier plan de cette difficulté d'engagement le manque de confiance en ses capacités et ses connaissances face de personnes perçues plus compétentes, le manque de d'intérêt ou de reconnaissance du reste de la population, ou encore le découragement si l'attente avant le passage à l'action est trop longue.

Dès lors, nous nous proposons de terminer ce regard sur l'engagement citoyen par une série de réflexions émises par Katy de Grootte visant à faciliter le réinvestissement de l'espace public et auxquelles l'ACRF souscrit entièrement. Ainsi, pour favoriser cet engagement citoyen, il est crucial de veiller, avant tout, à susciter l'intérêt du public en prônant des approches reposant sur l'investissement et les capacités propres de la collectivité. Ceci permettra aux participants de se sentir utiles. En outre, il faut pouvoir favoriser des rapports égalitaires entre ces participants en insistant sur le fait que toutes les expériences sont à considérer comme des ressources essentielles à la construction du projet. Qu'elle se limite à un simple coup de main lors d'un événement ou se déploie dans un soutien prolongé, toute implication est la bienvenue et est respectable en soi. En outre, l'apport d'idées nouvelles étant primordial à ce type de démarche, il peut être intéressant de s'appuyer sur les expériences de chacun et sur ses réseaux. C'est pourquoi, en s'inspirant des exemples transposables vécus ailleurs, nous pouvons souvent apporter plus qu'on ne l'aurait imaginé.

Toutefois, si les ressources des participants ne sont pas entièrement suffisantes, il faut pouvoir organiser des formations ou se faire encadrer par des personnes spécialisées. De cette façon, il est toujours possible de faire appel à des professionnels tels que, par exemple, les agents de développement à la FRW (Fondation Rurale de Wallonie) ou encore des animateurs de la participation citoyenne.

Enfin, une des meilleures solutions pour contrecarrer les difficultés de l'engagement citoyen est de prendre du temps au départ de toute action pour informer le public. Il est crucial d'organiser des séances de visibilité permettant aux citoyens de mieux comprendre l'investissement demandé et la portée de leur engagement. Cette information sera également essentielle pour rendre compte de l'intérêt de cette action et de la mettre en perspective avec ce qui existe déjà au sein de la communauté. En outre, avant le lancement effectif de l'action, ces séances d'information veilleront à permettre aux différents points de vue de s'exprimer, aux opinions de s'alimenter et d'évoluer au contact des autres. Il s'agit donc de pousser à une implication personnelle dès la conception du projet de manière à ce que ces séances d'information deviennent le lieu d'une première maturation du projet.

Finalement, il nous paraît important de clôturer cette réflexion en rappelant que des projets menés à bien, ou tout simplement bien menés, entraînent irrémédiablement la participation à l'entreprise d'autres projets et à d'autres implications, tout en garantissant aux acteurs de ces campagnes un réel épanouissement personnel.

Corentin de Favereau,
Chargé d'études et d'analyses ACRF

⁸ Ils émanent de l'expérience vécue de femmes membres de groupes locaux de l'ACRF qui ont voulu participer à différents conseils consultatifs comme les CCADTM.

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet
www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2013*

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la
publication. Merci !*

ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES

ACRF - ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

www.acrf.be - contact@acrf.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Avec le soutien
de la Fédération Wallonie - Bruxelles